

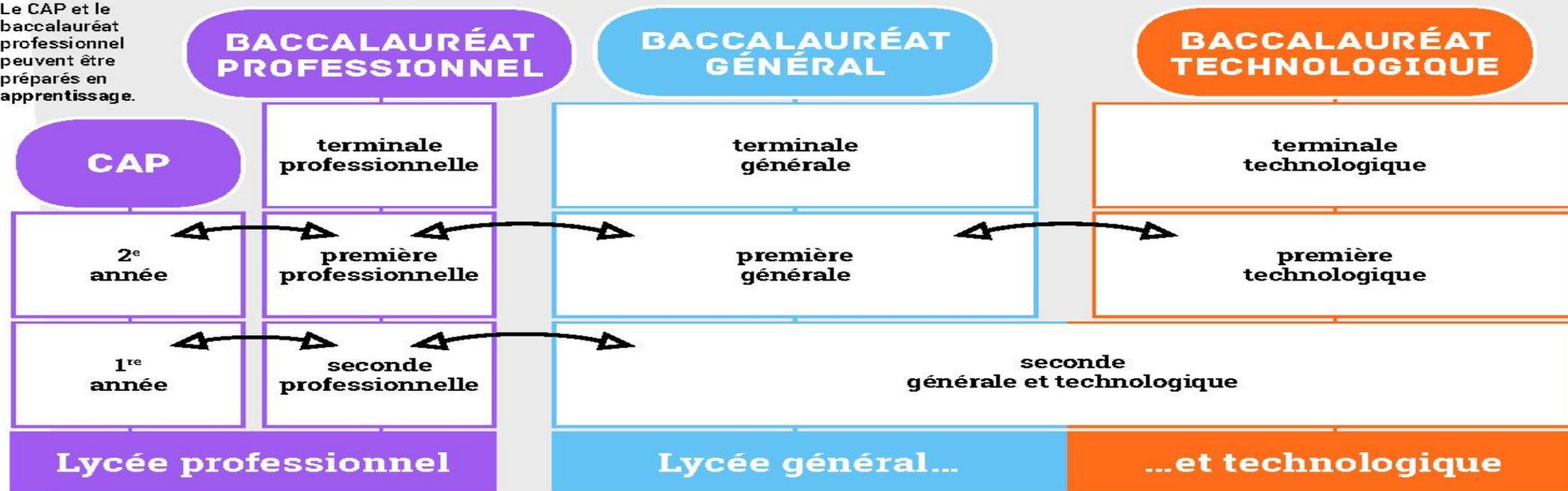


**Préparer l'affectation
au lycée
Général – Technologique
Professionnel**

Mai-Juin 2020

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Les étapes de l'orientation en 3^{ème}

1) Janvier- février : préparation de l'orientation , vœux provisoires de suite d'étude sur la fiche de dialogue

- Familles émettent des vœux provisoires

Seconde générale et
technologique

Seconde professionnelle
(sous statut scolaire ou
en apprentissage)

1^{ère} année de CAP
(sous statut scolaire ou
en apprentissage)

- Conseil de classe du 2^e trimestre donne un avis provisoire d'orientation

2) Mai-juin: finalisation de l'orientation, vœux définitifs sur la fiche de dialogue.

- Familles émettent des vœux définitifs
- Conseil de classe du 3^e trimestre propose une orientation
 - Elle correspond au vœu de l'élève : proposition validée
 - Elle diffère du vœu de l'élève : rencontre entre la famille et le chef d'établissement
 - En cas de désaccord maintenu, la famille peut faire appel de la décision du chef d'établissement
- Saisie des vœux de lycées sur l'application AFFELNET

3) Juin - juillet

- Elèves reçoivent leur notification d'affectation
- Inscription des élèves dans le lycée d'affectation
- **Les élèves non inscrits au 4 juillet perdent automatiquement leur place.**



La voie professionnelle

- ➔ Permet de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- ➔ Permet d'acquérir des savoir-faire d'excellence

Prépare à 2 diplômes professionnels :

- Le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études
- Le **baccalauréat professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

La formation peut être suivie :

- Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année
- En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

Des parcours plus personnalisés

- **Des parcours plus progressifs pour une meilleure connaissance des métiers et un choix réfléchi**
 - Choix de familles de métiers en classe de 2^{nde}
 - Choix de spécialité de baccalauréat en classe de 1^{ère}
- **Un accompagnement renforcé de 100 heures par an**
 - Pour consolider les apprentissages
 - Se renforcer en français et mathématiques
 - Construire son projet d'avenir
- **Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire**

Pour construire un cursus en lien avec les besoins de l'élève.

Une nouvelle manière de se former

- **Des enseignements généraux plus concrets** en lien avec les métiers, animés conjointement par des professeurs d'enseignements généraux et professionnels
- **La réalisation d'un chef-d'œuvre** à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves pendant leur cursus

Offre de formation diversifiée

Agriculture
Aménagement
Forêt

Alimentation,
hôtellerie
restauration

Art, Artisanat,
Audiovisuel

Automobile
Engins

Bâtiment
Travaux public

Bois
Ameublement

Chimie
Physique

Commerce
Vente

Electricité
Electronique
Energie

Gestion
Administration

Hygiène
Sécurité

Industrie
graphique

Matériaux: métaux,
plastiques, papier

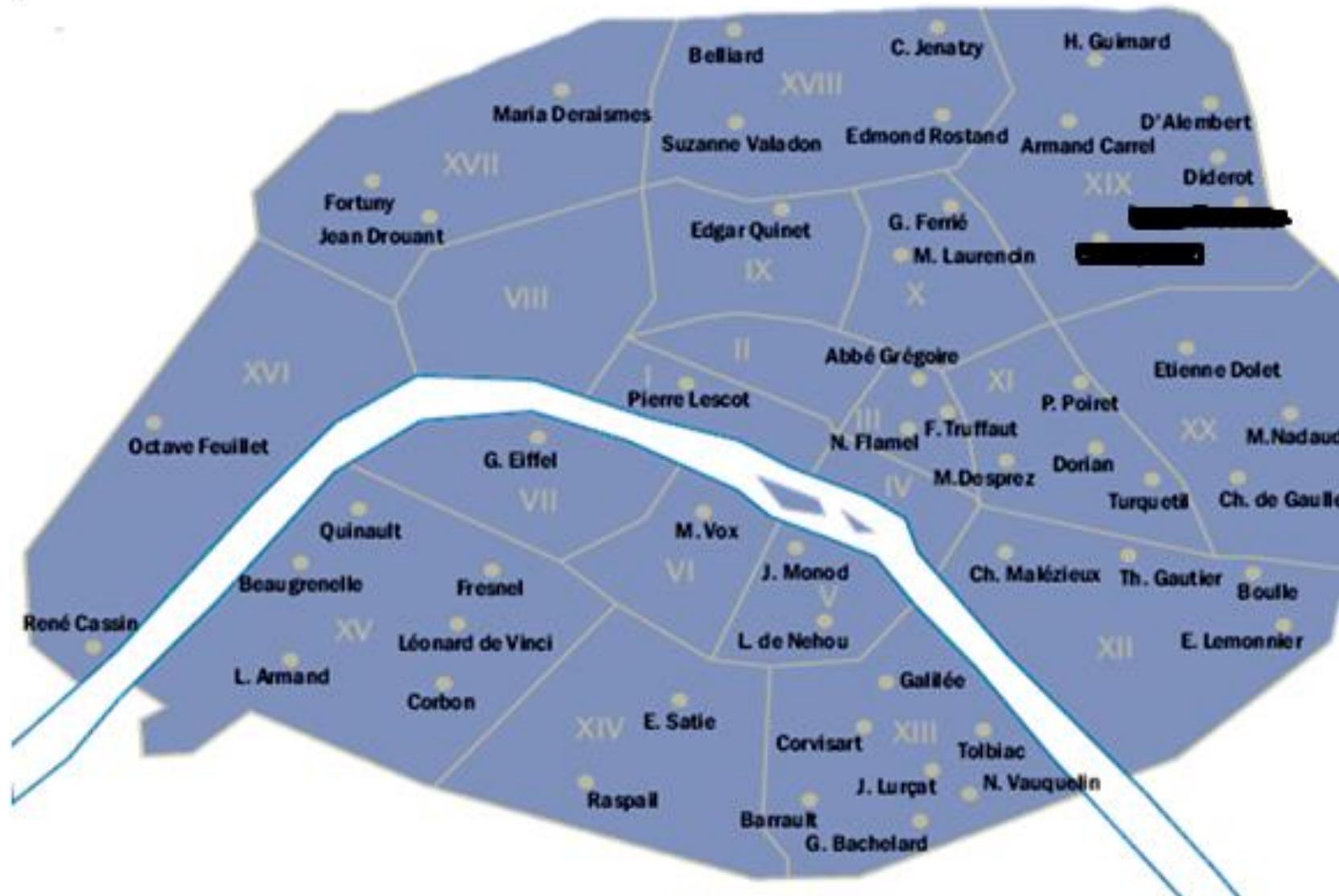
Productique
Mécanique

Santé
Social

Textile
Habillement

Transport
Magasinage

Une offre de formation sur tout Paris



Barèmes pour l'obtention d'un lycée Professionnel

4 vœux (minimum)
10 vœux (maximum)

RESULTATS SCOLAIRES

Bilan de fin de cycle (compétences du socle) **+** Bilans périodiques (notes chiffrées)

4800 points 9600 points

9600 points (maximum)

+

Bonus Paris (si l'élève habite à Paris)

9600 points

+

+

Formations hors PASSPRO

Bonus de spécialité sur avis favorable collège d'origine (pour soutenir le projet) 2500 points	Bonus de motivation (JPO, mini stage) sur avis favorable du lycée d'accueil 2500 points
24 200 points (maximum)	

Formations PASSPRO

Bonus de spécialité sur avis favorable collège d'origine (pour soutenir le projet) 2500 points	Bonus de motivation automatique intégré dans AFFELNET dès que lycée d'accueil a donné un avis favorable 2500 points
24 200 points (maximum)	



Nouveauté pour la rentrée 2020

Vœux possibles dans AFFELNET Lycée

➔ Pour les formations professionnelles des établissements privés sous contrat

➔ Possibilité ouverte uniquement au 1^{er} tour d’AFFELNET

Exemple de fiche de vœux pour le lycée PROFESSIONNEL

Renseigner la fiche de vœux seconde professionnelle ou CAP

La brochure ONISEP présentant les lycées est sur le blog « parcours avenir » de l'ENT

	Voie générale et technologique (Précisez la série pour la 1ère techno)	Voie professionnelle	CFA (°)	Spécialité ou familles de métiers	Nom des établissements et CFA souhaités	Avis du chef d'établissement sur la spécialité
1	<input type="checkbox"/> 2de GT <input type="checkbox"/> 1ère technc	<input checked="" type="checkbox"/> 2de PRO <input type="checkbox"/> 1ere CAP	<input type="checkbox"/>	Bacpro Métiers du commerce et de la vente option A	Lycée Pierre Lescot	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition
2	<input type="checkbox"/> 2de GT <input type="checkbox"/> 1ère technc	<input checked="" type="checkbox"/> 2de PRO <input type="checkbox"/> 1ere CAP	<input type="checkbox"/>	Bacpro Gestion administration / Transport Logistique	Lycée Erik Satie	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition
3	<input type="checkbox"/> 2de GT <input type="checkbox"/> 1ère technc	<input type="checkbox"/> 2de PRO <input checked="" type="checkbox"/> 1ere CAP	<input type="checkbox"/>	CAP Agent de sécurité	Lycée Théophile Gauthier	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition

La voie générale et technologique

La seconde générale et technologique

La classe de seconde est commune à la 2^{ne} Générale et technologique
La voie technologique commence en 1^{ère}

Enseignements et aides en 2^{nde} GT

Cours

- Français 4h
- Histoire – géographie 3h
- LV A et LV B 5h30
- Sciences éco. et sociales 1h30
- Mathématiques 4h
- Physique – chimie 3h
- Sciences de la vie et de la Terre 1h30
- Education physique et sportive 2h
- Enseignement moral et civique 18h/an
- Sciences Num. et technologie 1h30

Accompagnements

- Test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Accompagnement à l'orientation

La voie générale en 1^{ère} et Terminale

- **Tous les élèves suivent des enseignements communs :**

- Français / Philosophie 4h 1^{ère} – 4h Term.
- Histoire – géographie 3h
- Enseignement moral et civique 18h/an
- LV A et LV B 4h30
- Education physique et sportive 2h
- Enseignement scientifique 2h

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent 3 enseignements de spécialité de 4h chacun

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

La voie technologique en 1^{ère} et Terminale

- **Tous les élèves suivent des enseignements communs :**

- Français / Philosophie 3h 1^{ère} – 2h Term.
- Histoire – géographie 1h 30
- Enseignement moral et civique 18h/an
- LV A et LV B 4h
- Education physique et sportive 2h
- Mathématiques 3h

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD: Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole)

LYCEES D'AFFECTATION du DISTRICT EST (Secteur du collège BUDE)

Arago

Charlemagne

Colbert

Diderot

Dorian

Elisa Lemonnier

Henri Bergson

Helene Boucher

Maurice Ravel

Paul Valéry

Simone Weil

Sophie Germain

Turgot

Victor Hugo

Voltaire

Pierre Gilles De Gennes (hors district mais bonus maintenu)

**Bonus de
9600 points attribué pour
des lycées**

**Voeux de lycées hors
district, perte du bonus
9600 points**

Barèmes pour l'obtention d'un lycée Général et technologique

8 vœux (minimum)
10 vœux (maximum)

RESULTATS SCOLAIRES

Bilan de fin de cycle (compétences du socle) 4800 points	+	Bilans périodiques (notes chiffrées) 4800 points
Soit 9600 points (maximum)		

+

Bonus District (collège et lycée dans le même district)
9600 points

+

Elèves non boursier Hors REP/REP+	Elèves non boursiers En REP/REP+(4 années scolaires) 480 points
19 200 points (maximum)	19 600 points (maximum)

+

Elèves boursiers 4800 points
24 000 points (maximum)



Exemple de fiche de vœux pour le lycée GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

POUR REMPLIR LA FICHE seconde générale et technologique

La brochure présentant les lycées est sur le blog « parcours avenir » de l'ENT

	Voie générale et technologique (Précisez la série pour la 1ère techno)	Voie professionnelle	CFA (°)	Spécialité ou familles de métiers	Nom des établissements et CFA souhaités	Avis du chef d'établissement sur la spécialité
1	<input checked="" type="checkbox"/> 2de GT <input type="checkbox"/> 1ère technc	<input type="checkbox"/> 2de PRO <input type="checkbox"/> 1ere CAP	<input type="checkbox"/>		Lycée Bergson	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition

Ne rien remplir pour la
seconde GT

Conseils pour choisir son lycée

- Ne pas se censurer pour choisir les lycées
- Etre conscient.e de ses résultats scolaires et de ses aptitudes
- Rappel : bonus district pour les lycées (GT)
- Choix guidé par la continuité du projet d'études
- Accessibilité par les transports
- Compléter les 6 possibilités vœux (Lycée Professionnel)
- Compléter les 10 possibilités de vœux(Lycée Général et Technologique)
- CFA : mentionné mais non pris en compte par AFFELNET



Calendrier des opérations d'affectation

Vendredi 15 mai à mercredi 10 juin: saisie en établissement des vœux de lycées sur AFFELNET

Vendredi 22 mai: fin de saisie des vœux des élèves ayant une notification MDPH ou un PAP

Lundi 1^{er} à jeudi 4 juin: conseils de classe de 3^{ème}

Lundi 15 et mardi 16 juin: commission d'appel fin de 3^{ème}

Mercredi 17 juin: réouverture AFFELNET pour ajustements après commission d'appel

Mardi 30 juin: transmission des résultats de l'affectation aux élèves et aux familles (1^{er} Tour)

Mardi 30 juin à mercredi 2 juillet: inscription dans le lycée d'affectation

Jeudi 2 juillet: transmission des places vacantes de lycées professionnels aux collèges

Vendredi 3 à mardi 7 juillet : saisie des vœux AFFELNET (2nd Tour) pour les élèves non affectés en PRO au 1^{er} Tour

Mardi 25 août: commission d'affectation pour les élèves non affectés en 2nde GT en juin

Pour répondre à vos questions

Pour plus d'information en ligne :

- Sur le lycée : quandjepasselebac.education.fr
- Sur la seconde générale et technologique : [Secondes Premieres2019-2020.fr](http://SecondesPremieres2019-2020.fr)
- Sur la voie professionnelle : onisep.fr/voie-pro
- Le blog sur l'orientation de Mme Butruille accessible :
 - via l'ENT : icône « Orientation et parcours » dans les applications
 - à cette adresse : <https://lewebpedagogique.com/parcoursbude/>
 - via le site [internet du collègue](#) : Orientation 3èmes (dans les liens utiles)
- Les [brochures des lycées](#) : ont été envoyées (en numérique) à tous les élèves

Les interlocuteurs pour pour aider

- **Madame MICHEL**, Psychologue de l'éducation nationale, conseillère en orientation scolaire

valerie.michel@ac-paris.fr

- **Professeurs principaux**

3^{ème} 1: Monsieur GORAM , jean-luc.goram@ac-paris.fr

3^{ème} 2: Monsieur BEN YOUSSEF, ali.ben-youssef@ac-paris.fr

3^{ème} 3: Madame BUTRUILLE, mathilde.butruille@ac-paris.fr

3^{ème} 4: Madame LENGLET, laurence.abichou-lenglet@ac-paris.fr

3^{ème} 5: Madame FOURLON, karine.fourlon@ac-paris.fr

- **Direction**

Monsieur PEAUDEAU, Principal adjoint, (3^{ème} 1 et 3^{ème} 3)

maxime.peaudeau@ac-paris.fr

Madame MAZETIER, Principale, (3^{ème} 2, 3^{ème} 4, 3^{ème} 5)

veronique.mazetier@ac-paris.fr

